

pendant l'exercice de ses fonctions. De sorte que nous attendons avec un intérêt tout spécial la date du premier juillet prochain, alors que nous espérons avoir le plaisir de souhaiter la bienvenue en ce pays au premier ministre de la Grande-Bretagne encore en fonction.

Je dois remercier mon honorable ami de Prescott pour les paroles bienveillantes et trop flatteuses qu'il a eues à mon sujet. Je sais que je n'aurai jamais les qualités requises pour atteindre le niveau élevé qu'il m'a assigné. Je ne puis que lui assurer que je ferai mon possible dans la position que pour le moment j'occupe avec orgueil. Naturellement j'occupe cette position à cause de l'élection de septembre dernier qui a été désastreuse pour le parti conservateur en général mais plus particulièrement désastreuse à cause de la perte de notre chef éminent. Parlant, non comme adhérent, non comme partisan du très honorable Arthur Meighen du côté conservateur dans cette Chambre, mais simplement comme citoyen du Canada, je déclare que sa retraite de la politique est une perte sensible pour le bien public de ce pays de même que pour ce Parlement. Le très honorable M. Meighen a été un des principaux hommes politiques du Canada depuis 1908. Lorsqu'il entra au parlement il était encore adolescent ou, du moins, jeune homme; et depuis ce jour-là jusqu'au moment de sa retraite il a atteint, dans sa carrière publique, des hauteurs que peu d'hommes ont connues. Il entra d'abord dans le ministère de sir Robert Borden en qualité de solliciteur général; et dans la suite il a détenu divers portefeuilles. A deux reprises, au cours de ces quelques années, il a occupé le poste élevé de premier ministre du Canada; et depuis les quatre ou cinq dernières années, il a été le leader reconnu de l'opposition. Parlementaire habile, un des plus adroits que le Canada ait vus; sans conteste le plus fort dialecticien de cette Chambre; observateur perspicace, possédant un cerveau d'une exactitude et d'une précision merveilleuses, à tel point qu'en cela il ne le cède à aucun de ses prédécesseurs à la Chambre, sa perte est on ne peut plus déplorable au point de vue du parlement et de la vie publique de notre pays. Je suis convaincu que dans notre for intérieur nous sommes tous d'avis que l'intérêt et de la Chambre et du Canada veut que son absence de la vie publique ne soit pas trop prolongée.

Mon allusion aux dernières élections générales entraîne une autre observation. On dit souvent, je le sais, qu'à la suite d'élections générales le parti vaincu a le privilège de se consoler comme il le peut en invoquant le fait que malgré sa minorité à la Chambre il a réellement rallié une majorité des suffrages.

[L'hon. M. Guthrie.]

Si j'en parle ici, ce n'est pas que je veuille tirer quelque consolation de ces chiffres; je ne me plains nullement du résultat. Mon seul objet est de recourir à tous les moyens dont je dispose pour attirer l'attention de la Chambre sur le fait que l'opinion publique actuelle de notre population canadienne n'est pas réflétée comme elle devrait l'être dans la députation ici; je vais citer quelques chiffres qui établissent l'anomalie de ce rapport entre l'opinion de nos citoyens et la doctrine de leurs représentants ici. Cela, je l'ai affirmé publiquement, voilà quelque trois semaines. Mes paroles, évidemment, ont impressionné le rédacteur du *Free Press* de Winnipeg, puisque ce dernier m'a adressé un numéro de son journal portant un article de rédaction à ce sujet. Il va sans dire qu'il propose, comme remède infaillible à la situation actuelle, l'adoption, au Canada, d'un régime de représentation proportionnelle. On prétend encore que le vote unique transférables aurait raison de nos difficultés. Je n'ai pas foi au régime de la représentation proportionnelle; en tout pays où l'on en a fait l'épreuve, ce système a fait faillite. J'ai écouté des débats sur cette question; j'ai parcouru des livres et des opuscules écrits là-dessus; et je ne suis pas convaincu que son adoption apporte une amélioration satisfaisante à notre situation. Il en résulte toutes sortes de combinaisons préélectorales, dont un grand nombre ne sont pas très honorables. Il en découle aussi une grande incertitude dans les résultats, de même qu'une variabilité prononcée dans les chambres élues. Pour ces raisons, entre autres, je ne me rallie pas à la proposition; mais je n'en maintiens pas moins qu'il importe de remédier à l'inégalité qui caractérise la situation actuelle au Canada.

Quelle est-elle, cette situation? Je cueille certains chiffres dans le Rapport du directeur général des élections et je trouve que, dans le Dominion du Canada, lors des dernières élections générales, au mois de septembre, les candidats franchement conservateurs ont rallié quelque 1,476,000 voix et les francs libéraux environ 1,361,000. Donc, dans tout le Canada, les candidats conservateurs ont eu sur les candidats libéraux une majorité de 115,000 suffrages; et pourtant dans cette Chambre, les conservateurs comptent seulement 91 représentants tandis que les libéraux en ont 115 ou 116. Donc, en dépit de notre majorité populaire de 115,000, le parti minoritaire détient 24 ou 25 sièges de plus que nous à la Chambre. Mon ami qui m'a envoyé le journal de Winnipeg me fait remarquer que dans l'Ouest canadien l'injustice est encore plus flagrante. Dans les pro-